

Projet pédagogique stand up paddle / kayak/voile pico Présentation/PASS/organisation pédagogique

APPN à encadrement renforcé

Présentation

1. Pourquoi un projet stand up paddle / kayak / voile ? Objectifs

Plusieurs objectifs ont initié ce projet :

- Géographique : ancrer l'établissement dans son milieu. Lors de leur scolarité au collège les élèves pratiquent peu d'activités nautiques. Un sondage nous a montré que les élèves « se baignent » mais que seulement quelques uns pratiquent une activité nautique régulière. L'idée est de proposer une formation de la 6eme jusqu'en 3eme d'une APPN tournée sur l'océan.
- Former l'élève avec une APPN pour le rendre plus responsable, plus lucide, et autonome dans ses choix. C'est l'initier à la préparation de l'activité, sécuriser sa pratique, s'entraider.
- Développer des compétences motrices nouvelles dans deux APPN grâce aux supports nautiques variés qui sont le kayak le paddle et la voile.
- Comprendre et sensibiliser les élèves aux enjeux du développement durable en l'encourageant à observer, préserver et protéger le milieu marin : une pratique sportive responsable et durable qui peut s'intégrer à la SVT dans la programmation (EPI , séances dédiées...).

2. Matériel et lieu de pratique.

L'achat de 10 kayaks doubles, 2 simples, 12 stand up paddle va permettre de rendre pérenne deux activités nautiques de la 6eme jusqu'à la 3eme.

La pratique s'effectuera au départ de la mise à l'eau du pont de la rivière Napwé (800m du collège). Les élèves pourront pratiquer les activités soit dans la rivière ou dans l'océan. Cela permettra une progressivité de la pratique. Plus ponctuellement des sorties seront organisées hors commune de Poindimé. Deux groupes classes pourront pratiquer simultanément les activités paddle ou Kayak.

La voile s'organise avec l'association Odysée au départ de la DARSE de Poindimié. Odysée assure l'encadrement et la mise à disposition du matériel ; le collège loue les services de l'association pour les classes de 5eme.

3. Période de pratique.

La pratique des activités peut se faire toute l'année en fonction de la météo. La période la plus favorable s'étale de mi mai à décembre (hors période cyclonique).

4. Sécurité, encadrement, limite des conditions d'exercice : élaboration du Protocole Actif Sécurisation des scolaires PASS.

Sécurité

Tous les élèves sont équipés de gilets normés ISO 12402-5:2006 « spécifie les exigences de sécurité relatives aux aides à la flottabilité présentant une flottabilité d'au moins 50 N utilisées en eaux abritées avec une aide ou du secours à proximité, dans des circonstances où des équipements plus encombrants ou présentant une flottabilité supérieure peuvent entraver l'activité de l'utilisateur. Elle s'applique aux aides à la flottabilité utilisées par les adultes ou les enfants. »

Les élèves ont au préalable satisfait au test du savoir nager.

L'activité est encadrée par le PASS : Protocole Actif Sécurisation des scolaires.

Les pompiers sont informés du planning ainsi que le lieu de pratique.

Numéro 428900 des pompiers de Poindimié.

Encadrement

Encadrement en milieu scolaire secondaire : Il n'existe pas de texte cadre relatif au taux d'encadrement. Il existe cependant deux textes :

Circulaire 2004-138 13 juillet 2004 relative aux risques particuliers à l'enseignement de l'EPS.

Note de service n° 94-116 du 9 mars 1994 relative à la sécurité des élèves.

L'enseignant doit accompagner les élèves sur une embarcation indépendante pour intervenir en cas de besoin, il doit avoir en permanence « à vue » tous les élèves, le milieu doit être balisé pour cadrer l'espace d'évolution. Comme pour toutes les APSA l'enseignant doit être en mesure de prévenir les secours et d'avoir au préalable élaboré un plan de mise en sûreté rappelant la chaîne des secours.

L'enseignant doit s'assurer des bonnes conditions de pratique (météorologique et océanique), un cahier des charges est proposé à l'équipe enseignante et au chef d'établissement.

Limite des conditions d'exercice

La pratique du kayak et paddle s'effectuera en mer par temps calme et en rivière en eau calme ou vive de classe 1 pour le kayak (Cours régulier, vagues régulières, petits remous. Obstacles simples).

Des parents pourront accompagner les élèves pour assurer une « sécurité » sur le bord.

Pour la voile : Hors environnement spécifique, la voile peut être encadrée par des personnes titulaires d'un diplôme non spécifique à l'encadrement de la voile dit « diplôme généraliste » tels que les DEUG Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) : animateur-technicien des activités physiques pour tous, licence Éducation et motricité filière Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), BP JEPS, spécialité Activités physiques pour tous... Les prérogatives de ces diplômes sont précisées dans l'annexe II-1 (art. A212-1) c. sport.

La voile sera encadrée conjointement par les animateurs du club Odysée et l'enseignant EPS responsable de la classe.

Prendre connaissance du **PASS** protocole actif de sécurisation des scolaires élaboré par l'équipe enseignante validé par la direction et l'inspection.

PASS

Protocole Actif de Sécurisation des Scolaires

Extrait PASS académie Toulouse version 2019 :

« Les activités physiques de pleine nature (APPN) permettent de vivre des expériences individuelles et collectives porteuses de nombreux apprentissages. Qu'il s'agisse d'EPS ou de sport scolaire, la possibilité de pratiquer une activité sportive en pleine nature est une liberté que l'École doit encourager dès le plus jeune âge.

Notre académie offre une diversité d'environnements qui sont de merveilleux terrains d'apprentissage de la maîtrise des risques et de l'autonomie, mais aussi d'épanouissement, d'entraide et d'émotions partagées, à condition que les expériences qu'offrent les APPN soient osées avec le minimum de risques objectifs et réalisées avec le maximum de sécurité. Dans ce cadre, la circulaire n° 2017075 du 19/04/2017 réprecise les exigences de sécurité attendues dans l'enseignement des activités de pleine nature. Elle invite également chaque académie à établir des protocoles de sécurité adaptés aux caractéristiques qui sont les siennes tant d'un point de vue environnemental qu'en termes de public scolaire accueilli.

Ces protocoles académiques ont pour but de synthétiser les opérations incontournables à vérifier et à effectuer avant, pendant et après la leçon d'EPS. Ils s'appliquent également à l'association sportive, aux sections sportives scolaires et à tout autre dispositif d'enseignement. Ils feront l'objet d'une actualisation récurrente au regard des évolutions réglementaires, techniques, pédagogiques ou didactiques observées. Quelle que soit l'activité support nous souhaitons rappeler à tous les professeurs qui s'engagent sur l'enseignement des APPN les recommandations incontournables suivantes :

- la conception même des APPN repose sur deux idées centrales :

Partir

-

Revenir en sécurité et garder la possibilité de renoncer.

Pour l'enseignant, il peut s'agir par exemple de renoncer à la sortie en raison d'une météo défavorable.

-il apparaît indispensable de **distinguer des niveaux d'engagement différents**, au regard de la charge émotionnelle et sécuritaire qui pèse sur le pratiquant.

-l'enseignant doit s'organiser pour **garantir de façon pleine et entière une chaîne de sécurité et une chaîne de contrôle fiables**. Elles ne peuvent être déléguées, et ainsi de façon constante, l'élève ne peut se substituer à l'enseignant dans un contrôle final nécessaire à la pratique en sécurité. »

Toutes les opérations et exigences décrites dans ce PASS s'entendent pour une pratique du kayak ou paddle sur un plan d'eau calme en mer ou rivière par temps calme ou en rivière eau vive de classe 1 pour le kayak sur une portion courte (Cours régulier, vagues régulières, petits remous. Obstacles simples).

PASS collège Raymond Vauthier Poindimié

Nouvelle Calédonie version 2020

APPN à encadrement renforcé circulaire n°2017-075

Supports: Stand up Paddle SUP bicTought 10'6 / Kayak 2 places bic Tobago

Voile Pico (materiel et encadrement gestion par l'association Odyssee de Poindimié)

AVANT l'embarquement 	Organisation Collège Raymond Vauthier
<p><u>Faire valider la planification et les lieux de pratique par le principal.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Planifier les séances sur les créneaux EPS et/ou de l'AS pour toutes les classes concernées. - choisir le lieu et la zone de pratique en fonction du niveau des élèves et l'accessibilité par une route et une mise à l'eau. - prévenir le chef d'établissement du/des lieux, des classes du taux d'encadrement par la planification EPS. - Présenter la progression de la séquence et de la sécurité. <p><u>Les lieux de pratiques : conditions de pratique et organisation de la sécurité.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - sites accessibles en voiture, et mise à l'eau aménagées, possibilité de communication téléphonique (prévenir le collège les secours). - S'assurer que la/(les) zone(s) est autorisée, sans risques, accessible et ne fait pas l'objet d'une protection spécifique (Natura 2000, ou réserve intégrale...) - faire un repérage de la zone : zone embarquement/débarquement, proximité d'une voie pour les secours, pas d'objets dangereux coupants (bois, corail...), pas de courant, bonne qualité de l'eau. - topo / cartes marines - eau permettant une bonne visibilité du fond. - zone peu profonde. - Identifier des débarquements potentiels : évacuation / accès des secours. - voile Pico. Matériel et encadrement assuré par l'association Odyssee Poindimié, ainsi que l'organisation et la sécurité. - Risque TSUNAMI : inclus dans le PPMS (n° téléphone des enseignants donnés au secrétariat, zone de navigation 	<p><u>Faire valider la planification et les lieux de pratique par le principal</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - programmation cycles EPS - Mise à l'eau au pont de la rivière Napwé pour une pratique en remontant la rivière jusqu'aux cascades. Pratique en direction du platier sous la piscine. Possibilité sortie plage Tiéti. Cf Carte IGN + carte marine. - occasionnellement pratiques sur d'autres sites pour des sorties ½ journée (exemples : Tibarama, rivières Iriwé ou Mendiou...). - voile niveau 5eme au départ de la darse de Poindimié - cf programmation <p><u>Les lieux de pratiques : conditions de pratique et organisation de la sécurité.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Validé pour les sites proposés - Rivière Napwé accès libre. Plage Tiéti. Autres sites : demander les autorisations aux autorités coutumières. Pas de restrictions sur les sites envisagés (Natura 2000, réserve maritime...) - Darse de Poindimié pour la voile - Cf carte IGN + maritime. Si besoin baliser les zones dangereuses avec une bouée. Présenter aux élèves les zones interdites. - qualité de l'eau bonne sauf en cas de fortes pluies : pas de pratique. - Pas de pratique en rivière si fortes pluies (risque de forts courants). - pas de pratique rivière ou mer si risque d'orage. - pas de pratique en mer si vent de terre ou forte houle (risque d'éloignement). - Pratique avec l'encadrement de l'association Odyssee à la DARSE de Poindimié - Connaître le signal d'alerte et le protocole tsunami de la commune. L'enseignant est joignable par téléphone +

<p>connue, lieu de repli identifié : retour au collège ou zone de repli si sortie autre site)</p> <ul style="list-style-type: none"> - risque requin : précaution de navigation en mer eau non trouble, navigation en groupe proximité du platier. - Toujours prendre des informations de dernière minute sur la navigabilité : température de l'eau, évolution météo, marées, évolution hydrologie en rivière. <p><u>Organisation de la sécurité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Enseignant embarqué (kayak, canoë, bateau moteur) - S'équiper d'un gilet avec leach de sécurité, d'une corde et d'un couteau en eau-vive plus d'un moyen de communication (si les conditions l'exigent). - Trousse de 1ère urgence, dont couverture de survie. - Téléphone pour appeler les secours et le collège. - élèves équipés de gilets normés ISO + équipement personnel (chaussures + habits adaptés aux conditions et à la météo : casquettes/lunettes ; ensemble t-shirt short ; un change ; une serviette.) <p><u>Prérequis des élèves :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - ASSN acquis ou test d'aisance aquatique BOEN n°34 du 12/10/ 2017 - Effectuer un diagnostic du niveau des élèves dans une zone de pratique favorable. <p><u>Matériel en embarcations :</u> Vérifier l'état du matériel et des embarcations</p>	<p>regagner les zones</p> <ul style="list-style-type: none"> - Risque requin : pratiquer l'activité en groupe pas de bateau isolé. Pratiquer en mer et estuaire si l'eau a une bonne visibilité, sinon repli en rivière. - Prendre les informations sur météo France - Avoir le matériel en bon état. - Gilet norme ISO NF et CE cf facture matériel. - Mot aux parents pour l'équipement personnel des élèves. - Valider l'ASSN dès la 6ème, conserver le document durant toute la scolarité de l'élève, toujours vérifier qu'un nouvel élève possède l'attestation sinon lui faire passer. - pour les élèves non nageurs : dispense du cycle. - Pour chaque cycle tester les élèves sur les embarcations dans la zone Napwé. - l'enseignant vérifie avant et après chaque séance de l'état du matériel, il prévient les collègues de toutes casses et/ou matériel inutilisable. - faire apprendre aux élèves la vérification du matériel et la mise en place des gilets. Co observation.
<p>Pendant l'activité / la sortie</p> <ul style="list-style-type: none"> - vérifier les conditions de pratique à la dernière minute et renoncer si la pratique semble impossible (météo, vent...) - Avoir la liste des élèves / de la classe - Taux d'encadrement. Il n'existe pas de texte cadre relatif au taux d'encadrement. Il existe cependant deux textes : Circulaire 2004-138 13 juillet 2004 relative aux risques particuliers à l'enseignement de l'EPS. Note de service n° 94-116 du 9 mars 1994 relative à la sécurité des élèves. AVOIR TOUS LES ELEVES A VU - Présenter depuis le bord la zone d'évolution et les zones dangereuses et interdites, <u>les consignes de sécurité :</u> - A Vérifier que les élèves disposent d'un équipement 	<p>Organisation Collège Raymond Vauthier</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se replier et faire une autre APSA - <u>Faire l'appel et ne pas prendre les dispensés.</u> - Un enseignant par classe. Autant que possible, établir un planning de travail en « barrettes » pour avoir toujours deux enseignants disponibles sur le site. Pour les premières séances : proposer un accompagnement supplémentaire (découvertes du kayak et paddle) pour aider et sécuriser les premières pratiques. - présenter, utiliser un topo, baliser des zones+ consignes de sécurité ci-dessous. - Change, chaussures, casquette, lunette (liste donnée aux

